

GOVERNANCE LOCALE ET
SANTÉ PUBLIQUE

Une Task force de contrôle
citoyen créée à Tori Bossito
pour la santé sexuelle



VIOLENCE CONJUGALE

Un homme grièvement
blessé par son épouse à
Djakotomey

GOVERNANCE ET VISION PROSPECTIVE

Ambition stratégique «BENIN 2060 ALAFIA»

Une belle ambition pour quelle réalisation ?

 **GOVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN**

**Vision
2060**

Processus de construction
**de la vision nationale
de Développement
Bénin 2060**

“
Bénin, désormais que tes fils tous unis,
d'un fraternel élan partagent l'espérance
de te voir à jamais heureux dans l'abondance
Extrait de l'Aube Nouvelle

TOURISME, CULTURE ET ACCÈS À L'EAU

**Le Bénin trace sa voie vers un
développement harmonieux**



JOURNEES INTERNATIONALES FIFA / MAROC-BENIN

**Le Maroc confirme
son hégémonie face
au Bénin (1-0)**

RENCONTRE POLITIQUE CÉLESTINE ZANOU CHEZ YAYI

**«Convictions» : la
littérature s'invite
dans la politique**

ACTUALITÉ

FUSION PRD-UP

Le juriste Landry Adélakoun alerte sur un imbroglio juridique

INVITÉ DE L'ÉMISSION VERSION ORIGINALE SUR TVC, LE 8 JUIN 2025, LE JURISTE LANDRY ADÉLAKOUN A MIS EN LUMIÈRE LES CONTRADICTIONS JURIDIQUES ENTOURANT LA FUSION ENTRE LE PARTI DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE (PRD) ET L'UNION PROGRESSISTE (UP). IL DÉNONCE UNE SITUATION DE DOUBLE APPARTENANCE POLITIQUE CONTRAIRE À LA CHARTE DES PARTIS.



Célébrée avec faste en 2022, la fusion du PRD et de l'UP pour donner naissance à l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) pourrait être juridiquement compromise. C'est ce que soutient Landry Adélakoun, juriste et consultant en droit humain et démocratie. Selon lui, cette fusion, loin d'être limpide, révèle un « imbroglio juridique » susceptible d'aboutir à l'annulation de la création de l'UPR. Le cœur du problème, explique-t-il, réside dans les statuts du PRD qui stipulent que la fusion n'équivaut pas à une disparition du parti. Une disposition rappelée dans une lettre adressée début juin 2025 par le président du PRD, Me Adrien Houngbédji, au ministère de l'Intérieur. Une lettre que Banouto a pu authentifier auprès des instances du parti.

Landry Adélakoun y voit une violation du principe d'adhésion exclusive à un parti politique. « Le militant du PRD devient aussi militant du parti

politique UP le Renouveau », constate-t-il. Or, « vous ne pouvez pas être membre de plus d'un parti politique », martèle-t-il en s'appuyant sur l'article 11 de la Charte des partis politiques.

Il pointe également la responsabilité du ministère de l'Intérieur, qui aurait manqué de vigilance dans le contrôle des déclarations administratives. À l'en croire, le ministère devait veiller à la conformité juridique des statuts transmis lors de la fusion. « Le ministère doit pouvoir veiller à ce que dans les statuts des partis politiques, il n'y ait pas une disposition qui nous renvoie vers un mélange où nous aurons un citoyen membre de deux partis politiques », insiste-t-il.

L'irrégularité, si elle est confirmée, pourrait entraîner la nullité juridique de l'UPR. « Si nous arrivons à la conclusion que la naissance du parti politique UP le Renouveau est viciée (...), cette création sera frappée de nullité », avertit le

juriste. En droit, un acte frappé de nullité est considéré comme n'ayant jamais existé. La tension monte entre le PRD et le ministère de l'Intérieur. Dans une lettre datée du 2 juin 2025, Me Adrien Houngbédji a fermement contesté une correspondance ministérielle affirmant la disparition du PRD depuis la fusion. « Écrire que le PRD a cessé d'exister à compter de la date de sa fusion avec l'UP est tout à fait contraire à la réalité », écrit-il, rappelant que

le PRD a reçu un récépissé définitif daté du 26 août 2022, postérieur à la fusion.

Quelques jours plus tôt, le 26 mai, le président de l'UPR, Joseph Djogbénou, s'était rendu au domicile d'Houngbédji. Une rencontre privée, sans déclaration publique, qui témoigne des tensions croissantes autour de cette alliance politique devenue juridiquement controversée.

La Rédaction

VISA TOURISTIQUES :

L'ambassade des États-Unis met en garde contre des abus liés aux accouchements

L'AMBASSADE AMÉRICAINE À COTONOU ALERTE SUR L'USAGE DÉTOURNÉ DES VISAS TOURISTIQUES PAR CERTAINS BÉNINOIS QUI SE RENDENT AUX ÉTATS-UNIS POUR Y ACCOUCHER, AVANT DE RECOURIR AUX AIDES GOUVERNEMENTALES AMÉRICAINES.

L'ambassade des États-Unis au Bénin a lancé une mise en garde sévère contre les usages abusifs des visas touristiques. En ligne de mire : des citoyens béninois qui utilisent ces documents pour se rendre aux États-Unis dans le but spécifique d'y accoucher, tout en s'appuyant ensuite sur des programmes publics tels que Medicaid pour financer les frais médicaux. Ce comportement, selon l'ambassade, constitue une violation flagrante des condi-

tions d'obtention du visa touristique, lequel est strictement réservé à des séjours temporaires, non liés à une immigration ou à une prise en charge publique. L'octroi de ce visa suppose en effet que le visiteur dispose de ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses, y compris les soins de santé, durant son séjour sur le sol américain.

L'ambassade précise que les systèmes de soutien comme Medicaid sont conçus pour les résidents éligibles et non

CÉLESTINE ZANOU CHEZ BONI YAYI

Entre hommage littéraire et perspectives pour 2026

CHAPEAU : LE MARDI 10 JANVIER 2025, L'ANCIENNE CANDIDATE À LA PRÉSIDENTIELLE, CÉLESTINE ZANOU, S'EST RENDUE AU DOMICILE DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT, BONI YAYI. UNE VISITE MARQUÉE PAR LA PRÉSENTATION DE SON OUVRAGE «CONVICTIONS» ET UN ÉCHANGE SUR LA SITUATION POLITIQUE NATIONALE



les anciens présidents de l'Assemblée nationale Adrien Houngbédji et Bruno Amoussou, ainsi qu'avec l'ancien président Nicéphore Soglo. Son ambition : instaurer un dialogue structuré entre anciens chefs d'État et responsables d'institutions. Un projet encore à l'état d'ébauche, mais qui pourrait jouer un rôle déterminant dans la configuration des alliances politiques à venir.

La rencontre avec Célestine Zanou, connue pour ses prises de position indépendantes et son engagement républicain, pourrait donc avoir une portée plus large qu'il n'y paraît.

La scène s'est déroulée à Cotonou dans la résidence de Boni Yayi. Célestine Zanou, ex-Directrice de cabinet de feu général Mathieu Kérékou et figure bien connue du paysage politique béninois, y a été reçue en audience. Selon une source confidentielle, la visite s'est articulée autour de deux axes : la présentation de son livre «Convictions» et un échange approfondi sur l'actualité politique du Bénin.

Cette rencontre soulève de nombreuses interrogations dans un contexte pré-électoral animé. « Simple visite ou tractations pour la présidentielle de 2026 ? La question est sur toutes les lèvres », confie un proche observateur de la scène politique.

Boni Yayi, président du par-

ti Les Démocrates et ancien patron de la BOAD, affiche de plus en plus clairement sa volonté d'« alternance au

sommet de l'État » en 2026. Depuis plusieurs mois, il multiplie les concertations. Il s'est récemment entretenu avec

CONSEIL DES MINISTRES

De nouveaux visages à des postes stratégiques aux PME et à la Santé

Le Conseil des ministres du 11 juin 2025 a entériné une série de nominations dans deux départements ministériels, renforçant les équipes dirigeantes en charge de secteurs clés comme la santé et l'emploi.

Au ministère de la Santé, Monsieur Lambert LOKO TOUNOUDJI a été nommé Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava. Cette nomination intervient

dans un contexte de transformation du système sanitaire béninois, où les attentes en matière de performance hospitalière et de qualité des soins sont de plus en plus fortes.

Du côté du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, deux nominations viennent renforcer l'ossature administrative. Il s'agit de Monsieur Sotima Michel YOTTO, promu Directeur

La Rédaction

adjoint de cabinet, et de Madame Opportune Hermione Oungbéto NATABOU, désignée Secrétaire générale adjointe du ministère.

Ces décisions s'inscrivent dans la dynamique de professionnalisation et d'efficacité de l'action publique, prônée par le gouvernement pour accompagner les réformes structurelles engagées dans les secteurs vitaux.

La Rédaction

ACTUALITÉ

GOUVERNANCE ET VISION PROSPECTIVE

Le Bénin trace son avenir avec « BENIN 2060 ALAFIA »

LE CONSEIL DES MINISTRES DU 11 JUIN 2025 A TRANSMIS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE UN PROJET DE LOI CRUCIAL PORTANT ADOPTION DE LA VISION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2060. CETTE AMBITION STRATÉGIQUE, ÉLABORÉE DE MANIÈRE INCLUSIVE, ENTEND FAIRE DU BÉNIN UN MODÈLE DE PAIX, DE PROSPÉRITÉ ET DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL.



Le Bénin pose les jalons de son futur à travers un ambitieux projet de développement à long terme. Le gouvernement a approuvé en Conseil des ministres la transmission à l'Assemblée nationale d'un projet de loi portant adoption de la vision nationale de développement intitulée « BENIN 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs ». Ce document stratégique, fruit d'une démarche participative, scientifique et inclusive, se veut la boussole du pays pour les 35 années à venir. Cette vision, qui s'inscrit dans la continuité de « BENIN Alafia 2025 », actualise les ambitions du pays en tenant compte des nouvelles dynamiques nationales et internationales. Elle postule que : « A l'horizon 2060, le Bénin est un pays de paix, de prospérité, de bonne gouvernance, de rayonnement culturel et international pour le bien-être

commun ». Issue d'une analyse systémique du pays, la vision prend en compte les tendances lourdes, mais aussi les ruptures possibles, afin de bâtir un avenir réaliste et souhaitable. Le scénario optimiste retenu mise sur une économie compétitive, une gouvernance efficace et inclusive, et un mieux-être partagé sur l'ensemble du territoire. Structurée autour de neuf orientations et quinze objectifs stratégiques, elle représente l'expression des aspirations profondes des citoyens béninois recueillies sur l'ensemble du territoire. Elle se veut également un cadre évolutif, capable de s'adapter aux incertitudes de l'avenir. Conformément à la loi-cadre sur la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques, le gouvernement a instruit les ministres du Développement

et de la Justice à suivre rigoureusement le processus législatif pour l'adoption de cette vision par le Parlement. Dans le même élan normatif, un décret a été adopté pour créer la Société d'Exploitation des Loisirs et Activités du Golf d'Avlékété S.A., accompagné de l'approbation de ses statuts. Cette mesure vise à structurer l'offre de loisirs et

renforcer l'attractivité du littoral sud du Bénin. Avec « BENIN 2060 ALAFIA », le pays affirme clairement sa volonté de maîtriser son avenir, en s'appuyant sur ses forces, en corrigeant ses vulnérabilités et en valorisant son potentiel culturel, économique et humain.

La Rédaction

REPUBLICQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 18/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 11 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant adoption de la vision nationale de développement à l'horizon 2060 en République du Bénin.

La présente vision est formulée dans une approche participative, scientifique et inclusive, après l'évaluation de la première.

Elle postule que : « A l'horizon 2060, le Bénin est un pays de paix, de prospérité, de bonne gouvernance, de rayonnement culturel et international pour le bien-être commun ».

Par ailleurs, elle s'inscrit dans une démarche de consolidation des acquis de la vision « BENIN Alafia 2025 » tout en intégrant les nouveaux défis et enjeux de développement de notre pays, pour explorer les futurs possibles et éclairer les décisions de l'Etat.

En effet, l'analyse du système Bénin a permis d'identifier les tendances lourdes et les ruptures potentielles qui déterminent notre trajectoire de développement. Le scénario optimiste retenu projette un Bénin caractérisé par une économie prospère et compétitive, une gouvernance inclusive et efficace et un bien-être partagé dans toutes les régions.

Déclinée en neuf (9) orientations et quinze (15) objectifs stratégiques, cette vision est l'émanation des aspirations des Béninois collectées sur toute l'étendue du territoire national. Elle est intitulée « BENIN 2060 ALAFIA, un Monde de Splendeurs ».

Elle constitue par ailleurs un cadre dynamique, capable de s'adapter aux évolutions futures.

Conformément aux dispositions de la loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin, la vision nationale de développement est adoptée par une loi.

Le Conseil a donc instruit les ministres chargés du Développement et de la Justice d'assurer le suivi du processus législatif à cet effet.

Comme autre mesure normative, il a été adopté le décret portant création de la Société d'Exploitation des Loisirs et Activités du Golf d'Avlékété S.A. et approbation de ses statuts.

II- Communications.

II-1. Adoption du Plan stratégique de développement 2025-2029 du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.

Elaboré avec une large participation des différentes parties prenantes concernées, il fédère les interventions du ministère au cours des cinq prochaines années et vise à faire de ces secteurs, des vecteurs de développement durable, de cohésion sociale et de rayonnement international.

Ainsi, il projette qu'« A l'horizon 2029, le Bénin est une destination touristique de renommée mondiale soutenue par une riche diversité culturelle ».

Pour ce faire, trois (3) orientations stratégiques sont définies en vue d'y parvenir. Il s'agit de :

- la dynamisation et la réglementation de l'organisation et du fonctionnement du ministère ;
- le développement et la promotion d'une offre touristique diversifiée, attirant à la fois les visiteurs locaux et internationaux ;
- le développement et la promotion de la culture et des arts en tant que piliers de l'économie créative.

Ces orientations sont, à leur tour, déclinées en objectifs stratégiques puis en axes opérationnels, le tout pour un coût total estimatif de 797.174.361.179 FCFA sur les cinq prochaines années.

Dans le cadre de la mise en œuvre cohérente du présent Plan, un comité représentant l'ensemble des structures et acteurs en charge du développement des secteurs du tourisme, de la culture et des arts sera mis

en place, avec pour mission de coordonner, promouvoir et piloter la réalisation des grandes actions ciblées.

II-2. Réalisation des études d'avant-projet détaillé et de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'alimentation en eau potable des villes de Comé, Grand-Popo, Houéyogbé, Bopa, Kpomassè et leurs environs.

Pour desservir les populations de ces localités, la SONEB exploite actuellement des systèmes d'alimentation en eau potable dont les capacités sont en deçà des besoins à couvrir.

Ces villes connaissent aujourd'hui un développement urbain significatif alors que leurs systèmes d'adduction d'eau potable, mis en service depuis une vingtaine d'années, n'ont connu aucune évolution ni en renforcement des équipements et infrastructures, ni en extension et densification de réseau.

La situation est encore plus préoccupante à Kpomassè qui fait partie des huit villes en attente d'être raccordées au réseau d'alimentation en eau potable de la SONEB.

Dans les localités desservies, il s'observe à Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Bopa :

- un faible taux de desserte en eau potable ;
- des défaillances dans le service de distribution d'eau potable (mauvaise pression, coupures d'eau intempestives, etc.) ;
- une insuffisance, voire l'absence d'extension du réseau dans plusieurs quartiers de villes et leurs périphéries.

C'est pour y remédier que le Gouvernement a programmé des travaux de renforcement et/ou d'installation des systèmes de distribution dont l'effectivité nécessite que les présentes études soient réalisées.

Il a donc marqué son accord pour la contractualisation avec une entreprise spécialisée qui conduira les travaux.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

- la participation du Bénin à la 10^{ème} édition de la Journée africaine de la Fonction publique, à Addis-Abeba en Ethiopie, du 21 au 23 juin 2025 ; puis l'organisation à Cotonou :
- du premier congrès de la Société de Nutrition du Bénin, du 12 au 14 juin 2025 ;
- de la 8^{ème} session ordinaire du Comité régional de pilotage du Projet SWEDD+ du 2 au 4 juillet 2025 ; ainsi que
- de la troisième édition du Forum International du Cadre de Vie, du 9 au 11 Octobre 2025.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées sur proposition des ministres respectifs :

✓ Au ministère de la Santé

Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava

Monsieur Lambert LOKO TONOUJJI

✓ Au ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi

Directeur adjoint de cabinet

Monsieur Sotima Michel YOTTO

Secrétaire général adjoint du ministère

Madame Opportune Hermione Oungbéto NATABOU.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.



ENVIRONNEMENT

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Le Bénin trace sa voie vers un développement harmonieux

LE GOUVERNEMENT BÉNINOIS VIENT D'ADOPTER UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX POUR LE SECTEUR DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DES ARTS, TOUT EN ENGAGEANT DES ÉTUDES PRÉALABLES POUR AMÉLIORER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS SIX COMMUNES. CES INITIATIVES S'INSCRIVENT DANS LA CONTINUITÉ DE LA VISION « BÉNIN ALAFIA 2025 ».



Le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts dispose désormais d'un Plan stratégique de développement 2025-2029, issu d'une démarche participative impliquant tous les acteurs concernés. Ce plan vise à structurer l'action publique autour d'un objectif central : « À l'horizon 2029, le Bénin est une destination touristique de renommée mondiale soutenue par une riche diversité culturelle ». Trois axes stratégiques ont été retenus : la réorganisation du ministère pour plus d'efficacité, la promotion d'une offre touristique diversifiée et attrayante, et la mise en valeur de la culture et des arts comme piliers de l'économie créative. Le plan est décliné en objectifs et axes opérationnels, pour un coût

global estimé à 797,2 milliards FCFA sur cinq ans. Un comité de coordination intersectoriel pilotera sa mise en œuvre. Dans un autre registre, le Conseil des ministres a approuvé la réalisation des études techniques et d'impact environnemental pour améliorer l'alimentation en eau potable des villes de Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Bopa, Kpomassè et des zones environnantes. Ces communes, desservies par des infrastructures vieilles de plus de vingt ans, connaissent aujourd'hui une forte pression démographique et des déficits criants : faible couverture, pressions instables, interruptions fréquentes et absence d'extension de réseau. La situation est jugée plus

critique à Kpomassè, qui fait partie des huit villes toujours non raccordées au réseau national d'eau potable. Le gouvernement a donc donné son accord pour contractualiser avec une entreprise spécialisée afin de lancer les études nécessaires à l'exécution des futurs travaux. En consolidant les acquis de

la vision « Bénin Alafia 2025 » et en anticipant les nouveaux défis, ces décisions traduisent l'engagement de l'État à poser les bases d'un développement équilibré et durable, au service des citoyens et des territoires.

La Rédaction

SANTÉ PUBLIQUE

Une Task force de contrôle citoyen créée à Tori Bossito pour la santé sexuelle

DANS LA COMMUNE DE TORI BOSSITO, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE REDEVABILITÉ EST LANCÉE AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE TASK FORCE DÉDIÉE AU CONTRÔLE CITOYEN DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ SEXUELLE. CETTE INITIATIVE VISE À RENFORCER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DES ACTIONS PUBLIQUES.

La commune de Tori Bossito se dote d'un nouvel outil de surveillance et de participation citoyenne avec la création d'une Task force de contrôle citoyen spécifiquement dédiée à la santé sexuelle. Cette structure a pour mission de veiller à la bonne mise en œuvre des politiques sanitaires et à la redevabilité des acteurs impliqués. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la santé sexuelle demeure un enjeu majeur pour le bien-être des populations, nécessitant une implication accrue des citoyens dans la gouvernance locale. Par le biais de ce mécanisme, les habitants pourront désormais exercer un contrôle direct sur la qualité

des services offerts et la gestion des ressources allouées. Selon les promoteurs du projet, cette démarche participative est un moyen de renforcer la collaboration entre les autorités locales, les professionnels de santé et la communauté. Elle doit permettre d'identifier rapidement les dysfonctionnements et de proposer des solutions adaptées. Cette ressource offre un éclairage précieux sur les objectifs, les méthodes et les attentes liées à cette action innovante dans le cadre de la promotion de la santé sexuelle et de la redevabilité citoyenne.

La Rédaction

INFRACTIONS SUR LES ROUTES

Les "Tokpa Tokpa" dans le collimateur de l'opinion publique

LE BÉNIN A ENREGISTRÉ UN NOMBRE ALARMANT DE 5025 INFRACTIONS ROUTIÈRES ENTRE LE 6 MAI ET LE 4 JUIN 2025. AU CŒUR DE CETTE RECRUDESCENCE, LES CONDUCTEURS DE MINIBUS "TOKPA TOKPA" SONT PARTICULIÈREMENT POINTÉS DU DOIGT PAR LES CITOYENS, EXASPÉRÉS PAR LEURS DÉRIVES.



La publication par la Police républicaine, le jeudi 5 juin 2025, des chiffres des infractions routières pour le mois écoulé a jeté une lumière crue sur l'ampleur du problème de l'insécurité routière au Bénin. Avec un total de 5025 infractions constatées à travers le territoire national, le constat est sans appel et interpelle. Parmi les causes de ces incidents, une catégorie de conducteurs retient particulièrement l'attention et suscite l'ire des usagers : celle des minibus communément appelés "Tokpa Tokpa".

Ces véhicules de transport en commun, omniprésents dans le paysage urbain et interurbain béninois, sont malheureusement souvent associés à des comportements dangereux. Excès de vitesse, surcharges, non-respect du code de la route, arrêts intempestifs et conduites imprudentes sont autant de griefs régulièrement formulés

à l'encontre de leurs conducteurs. Ces dérives, souvent sources d'accidents, ont poussé plusieurs citoyens à exprimer leur exaspération face à cette situation. Si le texte ne rapporte pas directement les propos des citoyens, l'inquiétude et l'appel à une plus grande responsabilité de la part des conducteurs de "Tokpa Tokpa" sont palpables dans le climat d'opinion.

Cette problématique des "Tokpa Tokpa" met en lumière

la nécessité d'une sensibilisation accrue et d'une application rigoureuse des sanctions pour freiner ces comportements à risque. L'augmentation record des infractions routières exige une réponse ferme et concertée des autorités et de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière.

La Rédaction

SANTÉ PUBLIQUE

L'usage préoccupant de psychotropes chez les conducteurs de taxi-moto

CHAPEAU : AU BÉNIN, LES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTO, APPELÉS « ZÉMIDJANS », SONT DE PLUS EN PLUS POINTÉS DU DOIGT POUR LEUR CONSOMMATION RÉGULIÈRE DE PRODUITS PSYCHOTROPES. UNE RÉALITÉ QUI SUSCITE L'INQUIÉTUDE DES CITOYENS À COTONOU, FACE AUX RISQUES POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA SANTÉ PUBLIQUE.

Un produit psychotrope est « une substance chimique qui agit sur le système humain de l'homme. Un terme qui désigne donc à la fois les drogues et les médicaments ». Dans les rues animées de Cotonou, la consommation de ces substances est devenue un phénomène visible chez certains conducteurs de taxi-moto, communément appelés Zémidjans.

Si ces produits sont parfois pris à des fins de performance ou pour supporter la fatigue, leur usage répété soulève des inquiétudes croissantes dans la population. Notre rédaction a recueilli les avis de plu-

sieurs citoyens qui dénoncent des comportements à risque et un climat d'insécurité croissante sur les axes routiers de la capitale économique.

Certains usagers rapportent avoir été témoins de scènes troublantes : conducteurs aux gestes incohérents, propos décousus ou vitesses excessives. « On se demande parfois s'ils sont vraiment en état de conduire », s'indigne un habitant du quartier Védoko. Les psychotropes, en plus d'altérer la vigilance, peuvent entraîner des troubles comportementaux et provoquer des accidents, dans un secteur déjà mal encadré sur le

plan sanitaire. Plusieurs citoyens interrogés appellent à un contrôle plus strict de ces pratiques et à une action urgente des autorités locales et sanitaires pour encadrer l'exercice du métier de conducteur de taxi-moto.

En attendant des mesures concrètes, la prise de conscience s'impose, aussi bien chez les usagers que chez les Zémidjans eux-mêmes, dont la sécurité est directement menacée par cette dérive silencieuse.

La Rédaction

SPORT

JOURNEES INTERNATIONALES FIFA / MAROC-BENIN

LE MAROC CONFIRME SON HEGEMONIE FACE AU BENIN (1-0)

NOUVELLE DÉSILLUSION POUR LES GUÉPARDS DU BÉNIN. LES LIONS DE L'ATLAS ONT AFFRONTÉ, CE LUNDI 09 JUIN, LEURS HOMOLOGUES DU BÉNIN, DANS LE CADRE D'UN MATCH AMICAL DES JOURNÉES FIFA. VAINQUEUR SUR LA PLUS PETITE DES MARGES, LE MAROC PARTAIT FAVORI AVANT LE COUP D'ENVOI DE CETTE RENCONTRE PRÉVUE À 21H (HEURE BÉNINOISE). BIEN QU'ANNONCÉ CHEVAL GAGNANT, LES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME CHÉRIFIEN N'ONT TOUJOURS PAS DIGÉRÉ L'ÉLIMINATION À LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE 2019 ET RESTENT SUR LEURS FAIMS.



Maroc – Bénin. Une affiche qui renvoie à la victoire des Ex-Ecureuils, lors des huitièmes de finale de la Can 2019. Bien qu'ayant à cœur de faire bonne impression, les Guépards ont donné tout ce qu'ils pouvaient, dans un Complexe Sportif de Fès à guichets fermés. Sous le regard de Faouzi Lekjaa, président de la Fédération Marocaine de Football, les Lions de l'Atlas ont fait service minimum, face aux Guépards du Bénin. Les poulains de Gernot Rohr ont su gérer à bon escient, le rythme de la rencontre, dictée par le métronome marocain, Adel Amrabat, ancien sociétaire des Reds Devils de Manchester United. Le salut proviendra de lui, dans les ar-

rêts de jeu de la première période. A plusieurs reprises, ce dernier a distillé beaucoup de passes, surtout de longues balles aériennes, dont celle qui fera le bonheur de tout le peuple marocain. Contrairement à leurs adversaires, le 11 entrant béninois ne regorgeait d'aucun nom ronflant, excepté Steve Mounié (Fc Augsburg/Bundesliga), capitaine de sa formation. La seconde période révélera un meilleur visage de la performance des Guépards. Positionné au poste de numéro neuf, El Kaabi, bien muselé par Olivier Verdon, dans la surface de réparation, trouvera l'astuce dans les contre-appels, pour ouvrir le score (1-0, 47e), et de quelle manière ? Une reprise de vo-

lée monumentale, après avoir anéanti "le Général Mental", puis Marcel Dandjinou, coupable d'une sortie tardive et superficielle, dans les ultimes secondes des arrêts de jeu, changera définitivement le cours du match. Surtout, après l'entrée en jeu de Razack Rachidou, la perle de Sobemap Fc, qui a fait sensation, pendant la quinzaine de minutes disputée. Jeune talent prometteur, ce

crack pourrait devenir un sérieux prétendant, aux futurs cadres de la sélection béninoise. Sa prestation n'étant pas passée inaperçue, grâce à son bagage technique, il aurait pu obtenir un pénalty, suite à une altercation dans la surface de réparation. Une action jugée sans faute par l'arbitre tunisien, au sifflet.

@Drocity

Les Tops et Flops

FLOPS

Au titre des flops, aligné dans le onze entrant, en lieu et place d'Andreas Hountondji, indisponible pour raisons de blessure, Jodel Dossou, aurait été totalement transparent jusqu'à son remplacement, juste après l'heure de jeu. La fausse note, dirait-on ? Sans paraître acerbe, à travers les critiques, il a été dépassé par la vivacité, les accélérations incessantes de Bellamari, positionné sur le flanc gauche de la défense marocaine. Les débordements ayant fait les beaux jours de sa carrière sont désuets, au vu de ses récentes prestations en équipe A. Sa fougue, ses dribbles déroutants, ses marathons sur le flanc droit et sa capacité à crocheter pour infiltrer l'axe de jeu, ont complètement disparu de sa palette technique. A tel point qu'une perte de balle, lui vaudra une petite biscotte, pour faute non sifflée et simulation. Une fin de carrière en berne et des séjours dans des clubs sous-cotés, lui vaudront cette descente aux enfers. Après de bons et loyaux services envers la République, il mérite une sortie honorable, dès que le nouveau papa se serait décidé de mettre fin à sa carrière internationale.

Après Dossou, **Francisco Dodo Dokou** s'ajoute à la liste des déceptions de la prestation des Guépards du Bénin. Brillant et milieu créatif, Dokou s'enlise dans les profondeurs des fantaisies et fioritures, dont un joueur aspirant à la classe mondiale devrait se défaire, dès les premières lueurs d'une prédisposition au football professionnel. Avec un rendement aléatoire, des éclats et fulgurances par intermittence, il devrait se concentrer sur ce qu'il sait faire de mieux : l'animation en position de numéro 8 ou sa polyvalence en double rideau devant sa défense. Sa principale qualité résidant non pas dans ses aptitudes défensives, ou à trouver les brèches et se projeter depuis l'entrejeu, pour alerter ses ailiers ou son avant-centre dans les conditions les plus confortables.

Marcel Dandjinou, quant à lui, après avoir conquis le cœur des supporters béninois et celui de Rohr, peine à s'imposer depuis quelques rencontres. Commettant ainsi des irrégularités, par manque de concentration ou par excès de confiance. Fautif également sur le but, il a été surpris par le geste technique de classe de l'attaquant marocain de l'Olympiacos de Pirée. Les récents buts encaissés par l'ancien sociétaire d'Esae Fc démontrent sa baisse de forme.

Sessi d'Almeida ne mérite pas forcément de figurer sur cette liste de contre-performance. Le joueur passé par le Camp des Loges n'a pas progressé. Il reste limité sur le plan physique. Pourtant, ses principales qualités à se donner sans réserve, ratisser, gratter quelques ballons font de lui un joueur utile au système de Gernot Rohr. Sa maladresse et son manque de vision demeurent ses faiblesses. Il quittera le regroupement pendant le stage au sein de l'équipe nationale, pour parapher un nouveau bail de deux ans, avec le Neftçi Bakou, en Azerbaïdjan, pour une année supplémentaire en option. Clair que le milieu défensif béninois, formé au Paris Saint-Germain, ne cesse de régresser, après un bref passage à l'Apollon Limassol.

TOPS

A l'opposé de Marcel Dandjinou, Serge Obassa, champion en titre de la Nigerian Super League, avec son club Remo Stars. Des sollicitations ont commencé à émerger, après le sacre du guépard au pays voisin, provenant de l'Afrique du Sud, ainsi que du Maghreb. Toujours en quête de ses premières minutes sous le maillot tricolore du Bé-

nin, l'ex-portier de l'As Cotonou trépigne d'impatience, attendant de pied ferme, sa première titularisation. De beaux jours sont à espérer pour le joueur de 28 ans.

Toujours parmi les tops, l'inusable Imourane Hassane, dont les performances ne cessent de croître, a offert un spectacle sans précédent au public béninois, présent dans les travées du Complexe Sportif de Fès. Titulaire indiscutable en sélection comme en club, l'ancien joueur de Loto-Popo brille par son physique. Son profil de joueur fait de lui, l'un des tauliers du milieu de terrain béninois. Sa régularité en club, avec le Grasshopper Zürich a été démontrée dans cette rencontre. Ce qui lui permet d'élargir son champ d'action, son impact, obtenant ainsi un énorme volume de jeu. Il ne fait aucun doute que ce type de joueur soit promis à un avenir radieux. A condition bien sûr, qu'il garde la tête froide, pour ne pas tomber ou se faire compter parmi les victimes de la fatuité, en guet-apens aux talents prometteurs, qui disparaissent souvent après une première saison éblouissante. Imourane Hassane est bien digne d'arborer le maillot de l'équipe nationale du Bénin.

Jusqu'à l'ouverture du score marocain, Olivier Verdon rendait une copie parfaite. Cela ne l'a pas empêché de mieux se repositionner et de multiplier ses interventions. En termes de relance, il est carrément passé à côté de son match. Une mauvaise lecture de jeu à des moments décisifs, offrant des possibilités de contre-attaque à son équipe. Sa prestation en général n'est pas passé inperçue.

Le trophée de MOTM (Man Of The Match) pourrait revenir à Tamimou Ouorou. En dépannage au poste d'arrière droit, en lieu et place de Rachidi Moumini, qui a ressenti des gênes musculaires pour finalement quitter le regroupement. Capable de jouer en libéro et en stoppeur, Tamimou Ouorou s'aligne également dans le rang des milieux défensifs. Promis à un brillant avenir, le joueur formé au Centre Kalala de Djougou, et après avoir fait ses classes à l'Association Sportive du Port Autonome de Cotonou, il s'épanouit pour le moment au Hatta Club, au Qatar.

D'autres joueurs à l'instar de Junior Olaitan, Yohann Roche, Mohamed Tijani ou encore le capitaine Steve Mounié, très approximatif, ont brillé par leurs performances. Sauf, le nouveau sociétaire d'Augsburg Fc, maître des ballons aériens, a perdu presque tous ses duels et a manqué d'inspiration dans certaines phases de jeu.

SPORT

CELTIS SUPER LIGUE PRO SAISON 2025-2026

RETOUR AU SCHEMA CLASSIQUE DES DIVISIONS

FIN DU MICMAC ET DES TOMBOLAS. POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE PROCHAIN, LE FOOTBALL BÉNINOIS RETOURNE AUX PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES. LE FORMAT TRADITIONNEL, JONCHÉ DE POULES A PERMIS À LA FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL (FBF) DE RÉPONDRE AUX NORMES ÉTABLIES PAR LA CAF, EN TERMES D'ORGANISATION DE CHAMPIONNAT NATIONAL. NON PAS, SANS DIFFICULTÉS, SANS ADMETTRE LES RÉPERCUSSIONS SUBIES PAR LES ACTEURS, DE PART ET D'AUTRE, FAISANT À LA FOIS, HEUREUX ET MÉCONTENTES.

36 équipes par saison ??? C'était bien la norme que le Comex de la FBF avait choisi d'adopter, au regard des incohérences et incompatibilités, nés d'anciennes querelles ou duels, existant parfois depuis des décennies. Un championnat professionnel national organisé pour répondre aux exigences de leur cahier de charge au sein de la Confédération Africaine de Football. Un retour sans lequel le Bénin ne pourrait se hisser, afin de se faire dorénavant compter parmi les championnats professionnels du continent.

Bien qu'une finale soit attendue, au terme de cette saison, la dernière journée promet livrer le remake de la finale précédente, entre Coton Fc de Ouidah et Dadjè d'Aplahoué. Les deux équipes ayant l'obligation de faire un bon résultat, peuvent d'ores et déjà se targuer d'obtenir chacune, leur ticket pour les campagnes africaines. Lequel de ses équipes représenterait le Bénin pour les deux compétitions interclubs officielles de la Caf ? Un match nul suffirait aux Cotonculteurs pour s'offrir le graal, tandis qu'avec les trois points, les vice-champions en titre pourraient s'arroger le trophée et destituer son bourreau, grâce à la différence de but.

Adieu !

La répartition des formations,

au sein des première, deuxième et troisième division s'est faite naturellement, puis définitivement validée par le Comex. Les neuf équipes des poules A et B qualifiées pour l'élite (D1) sont : Coton Fc, Dadjè Fc, Union Sportive des Cavaliers de Nikki (USCN), Loto-Popo, Hodio Fc, Damissa Fc, Dynamo Fc d'Abomey, Buffles du Borgou, Bani Gansè Fc, Ayéma Fc, As Sobemap, Dragons de l'Ouémé, Union Sportive de Sèmè Kraké (Ussk), Aspac, As Cotonou, Jeunesse Sportive de Pobè (Jsp), Association Sportive de la Vallée de l'Ouémé (Asvo), Espoir de Savalou.

En Ligue 2 (D2), le phénomène de la montée et descente, inscrira également 18 équipes, soit les occupants de la 10e à la 17e de chaque poule. En feront partie : Panthères Fc, As Takunin, Abeilles Fc, Aziza Fc, Energie Fc, Jac, Requins Fc, Avrankou Omnisports, Adjidja Fc, Djéffa Fc, Dynamo de Parakou, Dynamique Djougou, Béké Fc, Réal Sport, Sitatunga, As Police, Boa Fc, Etoiles Filantes.

Ouidah Fc et Tonnerre Fc de Bohicon font office de lanterne rouge de chaque poule, donc logiquement relégués en troisième division (D3).

Trois ans, trois saisons consécutives, sous un format factice, peu recommandable ou parfois, manquant d'opacité,

dont les bilans ont été validés par l'instance faitière du ballon rond, en Afrique. La Fédération Béninoise de Football a relevé le défi de tenir le coup, malgré toutes les formes de difficultés observées durant le périple. Bien que quelques incertitudes s'invitassent, elle n'accepterait point de maculer sa crédibilité, chèrement acquise, par ses prédécesseurs, après tant d'engagements et de réformes.

Conscient du chemin à faire, sûrement et prudemment, le

Bénin fait son petit bout de chemin sur les sentiers du football africain. Ainsi, peu à peu, cette filière de désengagement de ses hôtes gangrené et cancérigène, marquée par ce retour sur la scène continentale avec de vives et nouvelles parures, échangées contre des haillons, n'honorant pas du moindre le drapeau vert, jaune et rouge de la république.

@Drocity

CAN FÉMININE MAROC 2025

Deux arbitres uest-africaines sélectionnées pour officier au tournoi

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF) A DÉVOILÉ LA LISTE DES ARBITRES RETENUES POUR LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS FÉMININE 2025. LE BURKINA FASO ET LE BÉNIN Y SONT DIGNEMENT REPRÉSENTÉS PAR DEUX OFFICIELLES CHEVRONNÉES.

La CAF a annoncé la participation d'Awa Alphonsine Ornella Ilboudo du Burkina Faso en qualité d'arbitre centrale, et de Yekini Nafissatou Shitou du Bénin, désignée comme arbitre assistante, pour officier les rencontres de la CAN Féminine 2025 qui se tiendra au Maroc du 5 au 26 juillet. Leur sélection confirme la place distinguée de l'arbitrage burkinabè et béninois en Afrique et la grande confiance que la CAF accorde à ces deux pays dans les grandes compétitions continentales.

Cette reconnaissance reflète également les efforts continus de formation et de professionnalisation dans les instances d'arbitrage des deux nations, à un moment où la qualité de l'arbitrage africain est plus que jamais sous les projecteurs. Ces désignations sont perçues comme un signal fort pour l'émancipation du football féminin sur le continent, notamment à travers une meilleure représentativité féminine à tous les niveaux du jeu.

La Rédaction

OCÉANS EN DANGER :

Le Bénin veut peser à la Conférence de l'ONU à Nice

ALORS QUE S'OUVRE À NICE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN, LE BÉNIN COMPTE DÉFENDRE AVEC VIGUEUR LA CAUSE DES PAYS CÔTIERS AFRICAINS. VICTIME DE L'ÉROSION ET DE LA SURPÊCHE, LE PAYS COMBINE ACTIONS LOCALES ET PLAIDOYER INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE SON LITTORAL.

Le Bénin entend faire entendre sa voix sur la scène internationale en matière de protection des océans. À l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan qui s'ouvre à Nice, le président Patrice Talon est attendu pour rappeler l'urgence d'un soutien accru aux pays en première ligne face aux effets de la crise climatique et de la dégradation des écosystèmes marins.

Le pays ouest-africain, qui possède 125 kilomètres de côtes, subit de plein fouet les

conséquences de l'érosion côtière, de la pêche illégale et de la pollution marine. Pour y faire face, le Bénin a multiplié les initiatives : aménagements de protection à Cotonou, création d'aires marines protégées, campagnes de nettoyage communautaires et surveillance renforcée des activités de pêche.

Depuis 2022, le Bénin s'est doté d'une stratégie nationale pour l'économie bleue, avec le soutien de la France et de l'Union européenne. Cette feuille de route vise à

concilier croissance économique et préservation des ressources marines. Une orientation cruciale pour un pays où 90 % des échanges extérieurs passent par le port de Cotonou et où 15 % des emplois sont liés au secteur halieutique.

Au-delà de son propre littoral, le Bénin veut porter un message de solidarité globale. Selon Patrice Talon, « les pays du Sud agissent, mais ne peuvent réussir seuls ». Il en appelle à une concrétisation rapide des promesses in-

ternationales, avec des financements durables, équitables et accessibles pour renforcer les capacités locales.

Dans un contexte où les océans sont plus que jamais au cœur des défis climatiques, le Bénin souhaite démontrer que même les pays modestes en ressources peuvent être ambitieux en matière de solutions — à condition de ne pas être laissés seuls dans la tempête.

VIOLENCE CONJUGALE

Un homme grièvement blessé par son épouse à Djakotomey

UNE VIOLENTE ALTERCATION CONJUGALE A TOURNÉ AU DRAME DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY, OÙ UN HOMME A ÉTÉ GRAVEMENT BLESSÉ PAR SA COMPAGNE. LE DIFFÉREND, DONT LES CAUSES PROFONDES RESTENT À ÉLUCIDER, SOULÈVE UNE FOIS DE PLUS LA QUESTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES.

Un fait divers tragique secoue la localité de Djakotomey. Dans un contexte conjugal tendu, un homme a été grièvement blessé par son épouse. Les circonstances de l'incident, relayées dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, font état d'un climat conflictuel latent au sein du couple.

Le drame, qui s'est produit dans un quartier résidentiel, aurait été précédé de plusieurs épisodes de tension. Selon des sources proches du dossier, l'origine du conflit pourrait être liée à des incompréhensions profondes entre les deux conjoints, bien que les détails précis restent à confirmer par l'enquête en cours. Cette affaire met en lumière la gravité des violences conjugales, souvent ignorées lorsqu'elles ne

prennent pas une tournure aussi dramatique. Elle interpelle aussi bien les autorités que les acteurs sociaux sur l'urgence de renforcer la prévention, la médiation familiale et l'assistance psychologique aux couples en difficulté. Le drame continue de susciter de vives réactions au sein de l'opinion publique, entre indignation, appel à la justice et questionnement sur le rôle des témoins. En attendant les conclusions de l'enquête, la victime a été admise dans un centre de santé pour recevoir des soins intensifs. Quant à l'épouse mise en cause, elle serait entre les mains des forces de l'ordre pour les besoins de l'enquête judiciaire.



QUOTIDIEN BENINOIS D'INFORMATION GENERALES & D'ANALYSES
AUTORISATION N° 130-21/ HAAC/ PT/ CDC/ SG/ SGA/ DAJDC/ SDC/ SCS DU 11 MARS 2021
TEL: +229 01 49 51 62 15 SITE <https://partners-news.com>

ÉDITÉ PAR L'ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

RCCM N° RB/COT/19 A 48070 DU 03 07 2019 IFU : 0201910788988

SIEGE SOCIAL: VODJE VON PABEE PARVILLON BLEU

DIRECTION DE PUBLICATION : LARIOS ADJAGBENON

REDATION :

LEANDO CODO

FIFAMEY R. A. SODEDJI

SORBOU SOULÉ

SANIATH SANI

JESOUWANOU C. SOLEDJI

MONTAGE

ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

IMPRESSION

ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

PARTENAIRE UN JOUR - PARTENAIRE TOUJOURS!!!

Nous recrutons

3 Stagiaires

Journalistes Presse Ecrite

PROFILS REQUIS

**Actualité
politique national
et international**

**Genre, Santé,
Protection,
Nutrition**

**Environnement,
Divertissement,
Decouverte**

DUREE:

3 mois renouvelables

DATE LIMITE:

Vendredi 05 Mai 2025

Dossier de candidature à envoyer à :

+229 01 49 51 62 15